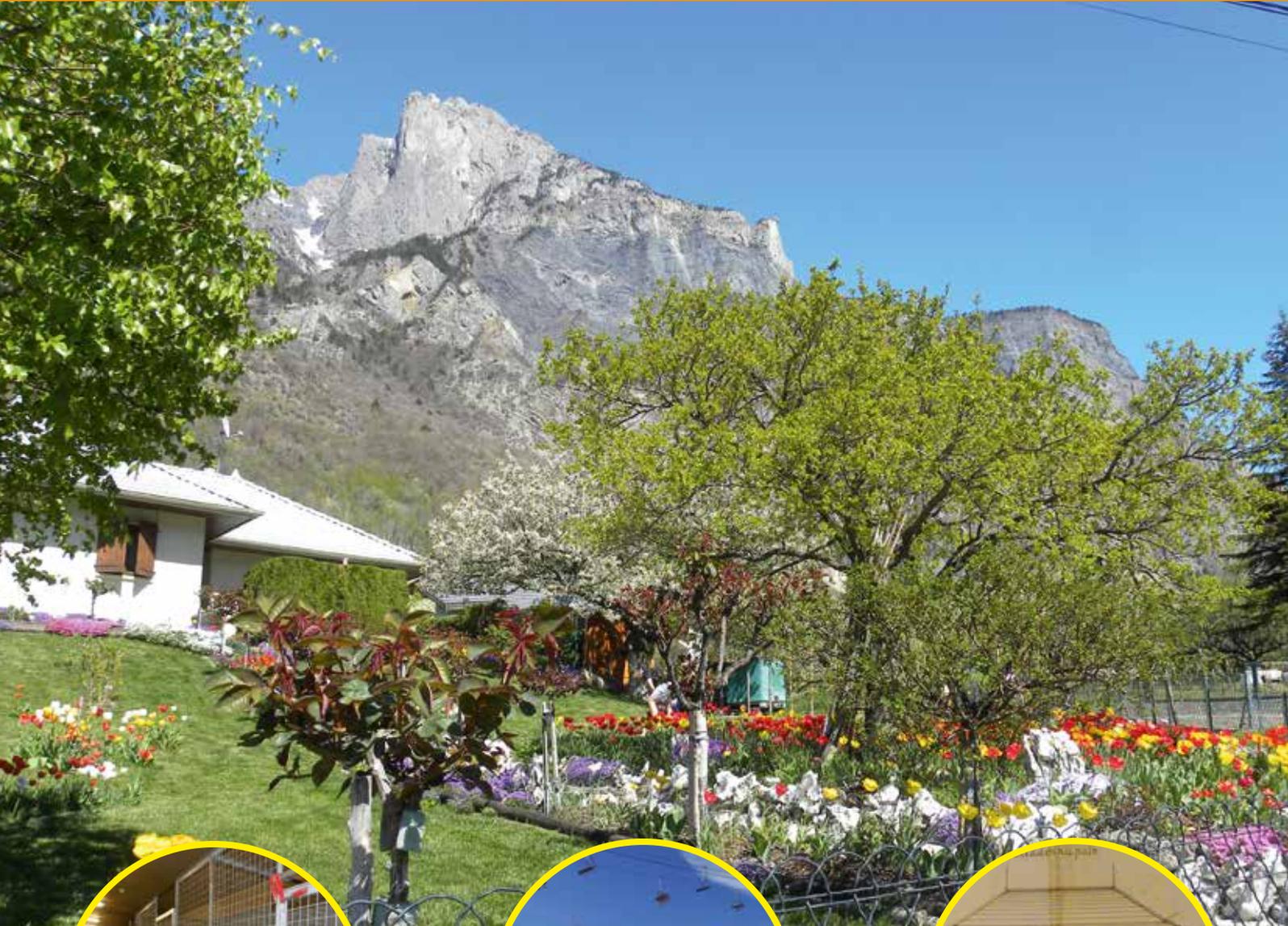


Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



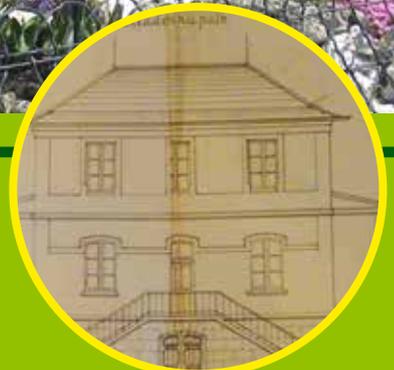
Lo marshyan' grône



Page 10
Les travaux



Page 12 à 20
Les associations



Page 24
Histoire

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi , mardi 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi 13h30-17h30

Jeudi, vendredi 8h-12h/13h30-17h30

Samedi 10h-12h

Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL :

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30-11h

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : st@saint-julien-montdenis.com ou

jlst@saint-julien-montdenis.com

SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h

ADRESSE : Zone du Pré de Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

Ligne régulière de bus les mardis, mercredis et samedis le matin et l'après-midi

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site www.coeurdemaurienne.com



ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél **04 79 56 87 35**

POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture lundi (16h30-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30)

Ecole primaire

Tél 04 79 59 62 92

Médecin

Tél 04 79 59 67 59

Gendarmerie

Tél 17

Ecole maternelle

Tél 04 79 59 61 61

Pharmacien

Tél 04 79 59 64 83

Samu

Tél 15

Services religieux

En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne
Tél 04 79 64 06 64

Kinésithérapeute

Tél 04 79 59 62 20

Pompiers

Tél 18

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)
vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes

Cœur de Maurienne

Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21

Syndicat de Pays de Maurienne

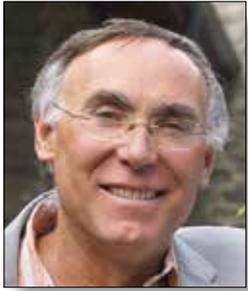
Tél 04 79 64 12 48

ONF

Tél 04 79 59 61 49

Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)



En 2013, pour la première fois de son histoire, notre commune produira plus d'énergie électrique que l'ensemble des consommations de ses habitants et de ses entreprises. Pour une consommation annuelle d'environ 7 gigawatts, notre production cumulée d'électricité d'origine photovoltaïque et d'électricité d'origine hydraulique dépassera les 12 gigawatts.

La transition énergétique, que les médias exposent largement comme l'un des défis majeurs de notre époque, notre commune est en passe de la réaliser. C'est le résultat d'une volonté déjà ancienne de se projeter dans l'avenir, d'une longue réflexion sur les ressources exploitables de notre territoire et l'aboutissement d'un difficile processus technique, administratif et financier.

Si deux années ont suffi pour construire les stations photovoltaïques de Villarclément et de la Ruaz ainsi que la centrale hydraulique sur le Saint Julien, les premières réflexions et étude de faisabilité remontent à bientôt 10 ans !! Il a fallu tout d'abord identifier le potentiel solaire et hydraulique de notre commune, puis ensuite conduire les études pour vérifier la faisabilité des projets et enfin, trouver comment mobiliser les financements importants qu'impliquent ces réalisations très capitalistiques.

A l'évidence, cela n'aurait pas été possible sans la création au préalable de la SOREA. Cette Société d'Economie Mixte, née du regroupement de nos anciennes régies électriques et dans laquelle les communes sont les actionnaires majoritaires, a constitué la force de frappe, autant sur le plan financier que sur le plan de l'ingénierie, qui a permis de conduire à bien ces projets. Merci pour cela au dynamisme de son directeur général, du personnel et du conseil d'administration de la SOREA.

Au sein de SOREA, nous continuons à travailler sur les énergies renouvelables de demain comme la bio masse, notamment le bois énergie. Nous allons également réfléchir aux technologies émergentes de stockage de l'énergie afin d'avoir demain la possibilité de réguler les temps de production et les temps de consommation. De même au sein de Fibrea, la filiale fibres optiques de la SOREA, nous réalisons des réseaux de communication à très haut débit qui nous projettent dans l'avenir et participent à l'attractivité de notre commune et de notre vallée.

En nouant des alliances, en mettant nos forces en commun avec d'autres communes et d'autres partenaires, nous avons pu construire des projets et développer notre commune. C'est un accord gagnant /gagnant car SOREA génère de l'activité, verse à la commune dividendes et redevances, paye des impôts à la commune et à la communauté de communes. A l'issue de la période de concession des ouvrages, ceux-ci seront remis en pleine propriété à la commune de Saint-Julien-Montdenis et généreront des recettes supplémentaires importantes à disposition des générations futures.

Gérer le présent en préparant des revenus financiers pour le futur, un beau pari en passe d'être réussi !

Sincèrement vôtre Le maire, Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4 à 5	Conseil municipal
Page 6 à 7	Projet Comcom
Page 8 à 9	Le budget
Page 10 à 11	Les travaux
Page 12 à 20	Les associations
Page 21	Les écoles
Page 22 à 23	La bibliothèque
Page 24 à 25	Histoire
Page 26 à 27	Centrale hydraulique
Page 28	Les ombrières
Page 29	Nouvelles entreprises
Page 30 à 31	Les brèves

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception Impression

L'atelier "DIAPH" - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à base végétale



Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2ème semestre 2012

Le 20 décembre

Le conseil approuve :

- les décisions du CCAS proposées par M Marcel BOCHET :

* deux dossiers d'aide sociale pour des habitants de Saint-Julien-Mondenis,

* une commande de 100 livres « bien vivre ensemble » pour les élèves de CM1 grâce au don Minoret.

Le conseil accepte :

* les décisions modificatives présentées par Mme Evelyne LESIEUR :

- une sur le budget du lotissement du Clos des Vignes 2 : une avance de 36 000 € sera imputée en recette d'investissement au chapitre 16 et une constatation de stocks de 36 000 € au chapitre 040-3355 en dépense d'investissement,

- sur le budget de la commune en dépense d'investissement : au chapitre 204 : +500 €, au chapitre 16 : +350 €, au chapitre 27 : 36 000 €, au chapitre 101 : -850 € et en recettes d'investissement au chapitre 16 : 36 000 €.

* la désaffectation et le déclassement de l'école du Claret, ce qui va permettre de la mettre en vente en 2013,

* le remboursement de frais de déplacement à Mme Déolinda Charvin, bénévole de la bibliothèque et des frais à un conseiller lors du déplacement au salon des maires à Paris,

* la vente à Mme Laurie CIROI et à M Alexandre MODESTO de la parcelle cadastrée n°2515 section 12 au lieu-dit « la Ruaz d'en Haut » d'une superficie de 646m² au prix de 39 802, 88 €.

Le conseil autorise M. le Maire :

- à signer les 9 avenants qui permettront de régler les dernières factures concernant l'espace sportif et culturel pour un montant de 26 236,52 € TTC,

- à signer le bail à construction tripartite établi entre la mairie, SOREA et HYREA pour la gestion de la centrale hydro-électrique construite sur notre commune,

- à signer la convention avec EDF pour l'occupation de terrain pour construire une place de retournement au Clos des Vignes 2,

- la convention d'occupation temporaire de terrains de

la commune au Plan d'Arc et à l'ILLAZ avec LTF pour le dépôt de matériaux lors du creusement de la galerie prévue entre Saint Martin la Porte et la Praz,

- à louer un local à l'OPAC pour ensuite le mettre à disposition de la SEL Grange/Quintin pour une période de 3 ans.

Le conseil valide le tarif de la prestation du régisseur pour l'espace sportif et culturel : 37, 50 € de l'heure.

Le conseil décide d'appliquer à compter du 1er janvier 2013 une augmentation de 2 centimes d'euros le prix du m³ d'eau soit 0,01 €/m³ pour la distribution de l'eau et 0,01 € pour la collecte des eaux usées.

Le 6 mars 2013

Le conseil autorise :

M. le Maire à signer la convention avec la CCCM pour le projet d'adduction d'eau depuis Montdenis jusqu'aux alpages de Montandré.

Le conseil approuve :

les délibérations du CCAS présentées par M. Marcel BOCHET :

- attribution des subventions aux associations de droit privé pour un montant de 26 902 € (pas d'augmentation sauf pour l'ADMR),

- approbation du compte administratif qui se clôture avec un excédent de 18 308 €,

- approbation du compte de gestion proposé par le comptable,

- approbation du budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 41 700 € pour le fonctionnement et à 13 924,70 € en recettes d'investissement (don Minoret).

Le conseil approuve :

- les comptes administratif et de gestion 2012 du budget du lotissement Clos des Vignes 2 qui se clôturent par un solde de - 35 298,31 € (il reste 2 lots à vendre) ainsi que le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses tant en investissement qu'en fonctionnement à la somme de 114 738,31 €,

- les comptes administratif et de gestion du budget eau et assainissement 2012 qui se clôturent par un solde positif de 106 875,28 € et l'affectation de ce

Conseil Municipal

résultat proposée par M. le Maire,

- le budget primitif 2013 eau et assainissement équilibré à hauteur de 574 720 €,
- les comptes administratif et de gestion 2012 de la commune qui se clôturent à + 465 566,34 € (cela correspond au réalisé 2012 + les reports 2011, ne sont pas pris en compte les restes à réaliser 2012),
- le compte de gestion de la régie électrique qui se solde par un passif de 19 225,49 € (factures impayées à ce jour),
- l'affectation de ces résultats : excédent 2012 des recettes de fonctionnement reporté sur le BP 2013 : +448 251,60 € et excédent des recettes d'investissement également soit + 17 314,74 €,
- le vote des subventions aux associations pour un montant de 84 524 €,
- le budget primitif de la commune qui s'équilibre à 2 526 427 € en fonctionnement et à 1 531 899 € soit un budget total de 4 058 326 €.

Le conseil autorise M. le Maire à faire une demande de subvention pour réhabiliter les réseaux eau potable et eaux pluviales des rues de la Rochelle et du Capitaine Bulard ainsi que pour les travaux de réfection des corniches de l'église.



Le 11 avril 2013

Le conseil approuve :

- les délibérations du CCAS présentées par M. Marcel BOCHET :

- * accord pour 2 aides de 150 € pour des séjours pour des personnes handicapées,
- * le 6 octobre est retenu pour le repas des aînés,
- * aide de 200 € demandée par l'assistante sociale pour une personne en difficulté,
- * les associations suivantes : Club du Jeudi, ADAPAR, la bibliothèque municipale, activités manuelles, la Boule Ardoisière, l'Echo Ardoisier sont proposées à la commission culturelle, sportive, touristique et de loisir du Conseil Général car elles travaillent sur la solidarité entre seniors et sur le lien social,
- l'accord de gouvernance de la CCCM après son extension avec les communes de Montricher Albanne et Pontamaffrey,
- la convention alimentation en eau pompe à chaleur ESC la Croix des Têtes commune et EDF,
- l'avenant à la convention d'usage du site de Serpolières commune/conservatoire du patrimoine naturel suite à l'ajout de parcelles.

Le conseil valide :

- les taux d'imposition pour 2013 : augmentation de 1% de la taxe foncière (bâti et non bâti) et de la taxe d'habitation sachant que cette année la taxe d'ordures ménagères est en baisse et que nos taux sont inférieurs à la moyenne départementale et nationale,
- la proposition de M. le Maire pour contracter une ligne de trésorerie de 250 000 € auprès de la banque postale et une de 200 000 € auprès de la caisse d'épargne.

SIA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement ?

SAAEMM : Syndicat d'Alimentation et d'Aménagement des Eaux de Moyenne Maurienne ?

La commune de Saint-Julien-Montdenis participe à ces deux syndicats qui ont pour but de gérer les problèmes d'assainissement pour le SIA (station d'épuration située à Saint-Jean-de-Maurienne) et qui comprend 6 communes (Hermillon, Jarrier, St Jean, St Pancrace, Villargondran, St Julien) et l'alimentation en eau potable pour le SAAEMM : il regroupe les communes de Saint Alban des Villards, Pontamaffrey, Saint-Jean-de-Maurienne, Hermillon, Villargondran et Saint-Julien-Montdenis qui utilisent l'eau venant de Saint-Colomban des Villard

La commune est représentée à chacun de ces syndicats par 2 conseillers titulaires et 2 suppléants
SIA : René DALLA COSTA et Bernadette BUFFAZ, suppléants Marc RAVIER et Martine DELANGRE

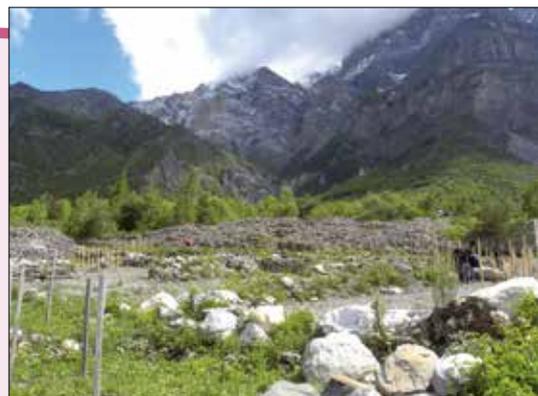
SAEMM : Marc RAVIER et Bernadette BUFFAZ, suppléants Yves BOIS et Marc TOURNABIEN

Vin' alp

Malgré les caprices de la météo les employés de Solid'art ont pu finir le défrichage des parcelles dédiées au projet Vin'Alp et commencer la plantation des ceps : dix pieds par variété seront plantés sachant que 130 variétés devraient être représentées ! Des variétés françaises, autrichiennes, italiennes, slovènes et suisses...

Chaque parcelle représentera une région, l'objectif final du projet sera de réaliser un parcours pédestre au cœur des vignes avec panneaux d'information sur les différentes variétés, œuvres d'art et îlots paysagers (une commission créée au sein de Solid'art réfléchit à ces aspects et espère pouvoir restaurer une ou deux anciennes barraques de vignes).

A ce jour 200 ceps ont été plantés, le reste le sera à l'automne sachant que 600 devraient être plantés d'ici la fin de l'année.



Espaces Publics Numériques

Il y a plusieurs années la CCCM avait mis en place des Espaces Publics Numériques dans les écoles des communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran et le Châtel. Ces espaces, ouverts à tous et animés par les animateurs multimédias de la CCCM avaient pour objectif de familiariser le plus grand nombre au TIC (technologie de l'information et de la communication). Cet objectif est aujourd'hui partiellement atteint et le bilan d'activités 2012 a démontré une faible fréquentation des EPN décentralisés, alors que la demande reste forte sur les 2 sites de Saint-Jean-de-Maurienne. Dans le cadre du redéploiement des EPN de la CCCM et de ses 2 animateurs multimédias, les permanences sur notre commune seront supprimées, cependant les habitants qui seraient intéressés par ce service sont invités à se rapprocher des EPN de l'Espace Jeunes et de l'Espace Culturel de Saint-Jean-de-Maurienne.

Agriculture

Aujourd'hui un jeune couple d'agriculteurs est installé sur le territoire de l'AFP de Montdenis.

Suite à la liquidation judiciaire de M Détré Jean-Yves le 10 juillet 2012 nous avons recherché un agriculteur pour prendre en location les pâturages de Montdenis ainsi que la ferme.

Une rencontre entre la CCCM, la commune de Saint-Julien-Montdenis, l'AFP de Montdenis, le Président de la coopérative laitière de la Chambre et le groupement de développement agricole Maurienne a permis de trouver un accord sur la candidature présentée par un jeune couple d'agriculteurs ; il s'agit de M.TARAJAT Guillaume et de Mlle BRUN Mélanie, originaires pour M.Tarajat de Betton Bettonet et Mlle Brun de Montsapey.

Leur projet concorde avec les objectifs que nous poursuivons.

Nous leur avons loué par un bail à ferme la partie basse de l'alpage et par une convention pluri-annuelle la partie haute.

Nous avons pu, pour la première année d'exploitation, obtenir de la coopérative laitière de la Chambre, du syndicat de protection du beaufort et du fond de réserve un quota de 88000 litres de lait en appellation beaufort. Depuis leur installation à Montdenis dans l'appartement communal et la reprise de la ferme un travail important de remise en état des lieux a été fait par nos jeunes agriculteurs.

A nouveau du lait est produit sur Montdenis avec une gestion maîtrisée de l'alpage, par la mise en place de parcs de façon à ce que les chemins de circulation et de promenade restent libres de circulation ainsi que la protection de la Biélère. Une partie des Plaines est déjà réservée pour la production de foin. Les terrains du hameau de Grenis seront également fauchés en accord avec les propriétaires.

Les membres du bureau de l'AFP de Montdenis et la municipalité de Saint-Julien-Montdenis apportent tout leur soutien à Mélanie et Guillaume.

L'ensemble des acteurs de ce projet a mis à leur disposition un bel outil de travail et je pense qu'ils sont de taille à le faire évoluer dans de bonnes conditions.



*Le président de l'AFP
AMEVET Dany*

Le Budget

Ces deux pages sont consacrées aux différents budgets.

Le budget général est complété par le budget de l'eau et de l'assainissement, le budget du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) et actuellement le budget du lotissement du Clos des Vignes II.

LOTISSEMENT « CLOS DES VIGNES II »

Le projet du lotissement a été étudié en 2010 et il reste actuellement 2 lots à vendre. Ce budget sera équilibré en recettes et en dépenses après la vente des 2 lots restants.

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Chacun des budgets est indépendant des autres. Comme les années précédentes, c'est le consommateur et non le contribuable qui finance les dépenses du budget de l'eau et de l'assainissement.

Réalisé 2012	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	204 875,23 €	317 112,05 €
INVESTISSEMENT	83 368,23 €	78 006,69 €

Les recettes :

La vente de l'eau a produit une recette de 251 906,23 € en 2012.

Pour 2013, le conseil municipal

- n'a pas voté d'augmentation du tarif de location des compteurs qui reste à 16€/an.
- a voté une augmentation du prix du m³ de 0,020€ pour couvrir les dépenses d'exploitation du réseau d'eau mais également pour financer la réalisation de nouvelles améliorations.

Les dépenses :

La participation de la commune auprès des syndicats SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) et SAAEMM (Syndicat

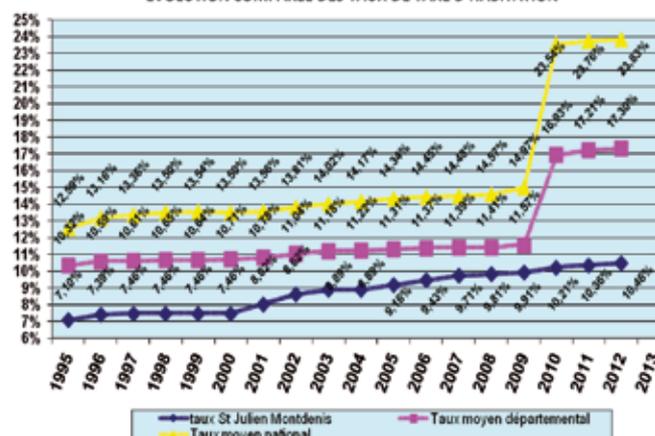
d'Alimentation et d'Aménagement des Eaux de Moyenne Maurienne ; eau en provenance de St Colomban des Villards) se monte à 82 656,16€.

La page de droite montre le budget général réalisé sur l'année 2012. Vous trouverez les projets 2013 dans les pages « travaux ».

BUDGET GENERAL

Nos recettes sur le budget général sont alimentées principalement par les impôts et taxes ainsi que l'emprunt réalisé en 2012. Cet emprunt a permis à la commune de réaliser notre gros projet d'espace sportif et culturel en étalant la dépense sur plusieurs exercices. Les projets de moindre ampleur seront autofinancés sur le budget annuel. Les taux de la taxe d'habitation augmentent très modérément et restent largement sous les moyennes des taux départementaux et nationaux des communes de notre strate. Notre commune n'a pas participé à la forte hausse constatée ailleurs en 2009.

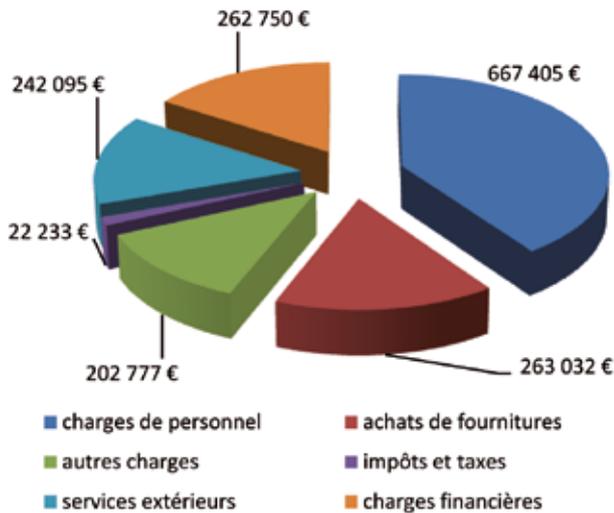
EVOLUTION COMPAREE DES TAUX DE TAXE D'HABITATION



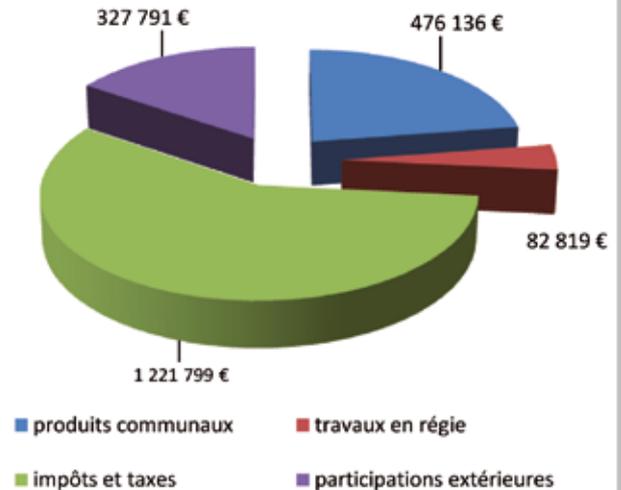
Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ces différents budgets (communal, eau et assainissement, CCAS et lotissement « Clos des Vignes II), ceux-ci sont consultables en mairie sur demande.

Le Budget réalisé en 2012

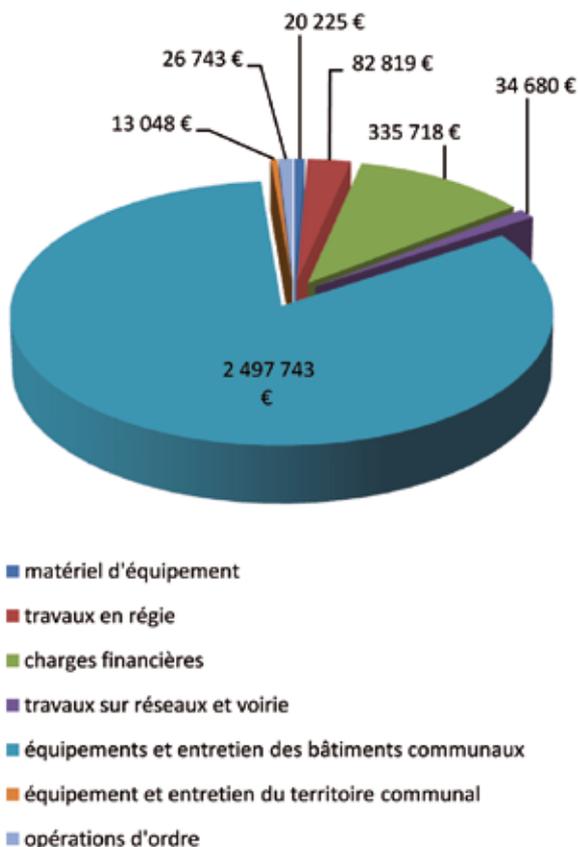
Dépenses de fonctionnement



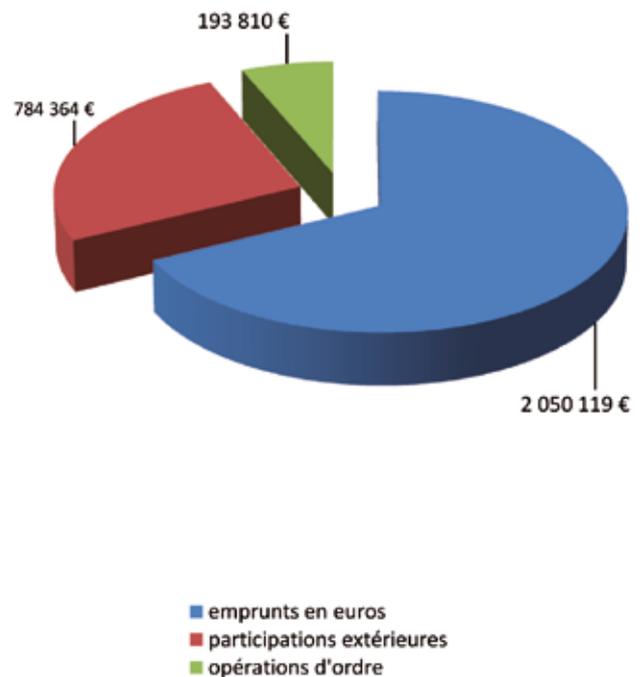
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



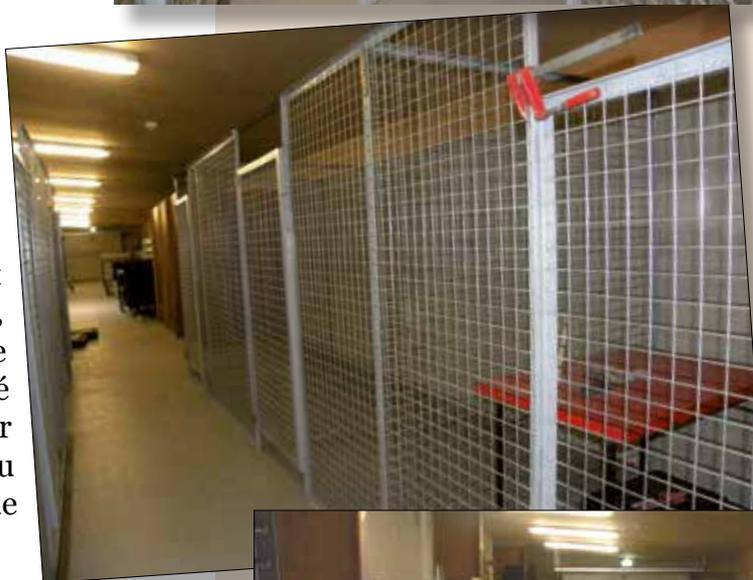
TRAVAUX REALISES AU 1er SEMESTRE 2013

Le montant des travaux d'investissement pour l'année 2013 sera limité à 250 000€ (moyenne annuelle : 600 000€). Le restant du budget investissement étant réservé au financement de la part 2013 d'autofinancement pour les travaux de l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes afin de limiter l'endettement.



Les travaux prévus au budget investissement :

- reprise de l'enrobé sur la route du Claret entre le carrefour du gymnase et le carrefour du chemin des Fontanettes,
- aménagement du parking de l'espace sportif et culturel : réalisation de l'enrobé et pose de lampadaires (pour réaliser des économies d'énergie il est prévu l'installation d'un varilum qui permet de réduire l'éclairage la nuit),
- installation de 5 lampadaires à LED (ampoule à faible consommation d'énergie) au Clos des Vignes II,
- reprise d'enrobé sur tranchées suite à des travaux de réparation sur une conduite d'eau potable, réalisation d'un bateau sur trottoir pour desservir un lot constructible,
- remise en état de la piste cyclable assurant la liaison Villarclément /Saint-Jean-de-Maurienne en passant sous l'autoroute,
- reprise du dallage du local de rangement et réalisation de box de rangement pour les associations sportives à l'espace sportif et culturel.



Casiers rangement pour les associations

Les Travaux

TRAVAUX REALISES AU 1er SEMESTRE 2013

Les travaux prévus au budget fonctionnement

Travaux réalisés par les services techniques :

- reprise de la murette de soutènement aux abords de l'espace sportif et culturel,
- réalisation de la rampe handicapé pour accéder à la salle Joseph Chatel,
- viabilisation de terrains constructibles situés à la Riondaz et à la Ruaz d'en haut,
- aménagement du secteur de Babylone (future aire de loisirs) en eau et électricité,
- rénovation de la bibliothèque.

Nous avons relaté les travaux les plus importants; comme les années précédentes, des travaux d'entretien des bâtiments communaux, des réseaux AEP et sur les voiries sont réalisés ainsi que l'ouverture des pistes à Tourmentier.

Comme chaque année les services techniques vont encadrer des équipes de jeunes pendant l'été sur des périodes de 2 semaines (le nombre d'équipes va être réduit suite aux problèmes d'encadrement de l'an dernier).

En conclusion les services techniques sont toujours à l'écoute de la population et des associations.



Chantier rampe handicapé
salle Joseph Chatel

Les services techniques ont procédé à la mise en place d'un chalet pour abriter les équipements techniques de la pompe de relevage de la station de refoulement des eaux usées du « Plan d'Arc ». Cette station permet de remonter les eaux usées des parties basses de la commune vers les réseaux de collecte de la station d'épuration intercommunale de Saint-Jean-de-Maurienne. Grâce à ce chalet les opérations de maintenance se feront à l'abri et dans de meilleures conditions.



Les Associations



Amicale Laïque

Cet été l'Amicale Laïque organisera des randonnées familiales, ouvertes au plus grand nombre. Il y aura la possibilité, pour les plus téméraires, d'aller un peu plus loin ... de se retrouver ensuite tous ensemble pour le pique-nique (tiré du sac).

Voici le programme de ces randonnées :

- **Dimanche 23 juin** : Lac des Cerces - 3 Lacs (Valloire)
- **Dimanche 21 juillet** : refuge de la Dent Parrachée (Aussois)
- **Dimanche 25 août** : refuge de l'Etendard - 3 Lacs (St Sorlin d'Arves)
- **Dimanche 22 septembre** : refuge et glacier des Evettes (Bonneval sur Arc).

Les départs se feront devant le groupe scolaire, RV à 7h30. Nous devrions pouvoir utiliser des véhicules 9 places et éventuellement, selon les réservations, faire du covoiturage. Pour ces raisons, nous mettrons en place un système de réservation.

Si les randonnées sont ouvertes à tous, nous n'accepterons les enfants de moins de 12 ans que s'ils sont accompagnés d'un adulte responsable.

Ces randonnées sont bien évidemment ouvertes aux membres adhérents de l'Amicale Laïque. De nouveaux membres pourront y participer en payant une cotisation réduite :

Résidents des communes de St-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

- **Individuel** : 10 € - Famille : 15 €

Autres communes :

- **Individuel** : 12 € - Famille 20 €

D'autres détails techniques, comme le matériel nécessaire, seront précisés aux inscrits.

Contact et renseignements à l'adresse suivante :

AMICALE LAÏQUE

Jean-Marc HERMES

33, rue de la Croix Blanche

73870 ST JULIEN-MONTDENIS

Tél. : 06.30.70.03.76 - @ : jean-marc@hermesjm.fr

Association Ski & Montagne

Fin de saison pour les participants de Ski & Montagne, avec pour souvenirs de belles sorties de ski dans une ambiance chaleureuse et surtout amicale. Les sorties proposées nous ont conduit de la Maurienne à la Tarentaise sur des domaines variés qui ont permis à chacun de se faire plaisir.

L'association a aussi apporté son aide et son soutien à la soirée du « Star Tour » en tenant la buvette et a participé à la journée du Carnaval par la confection d'un char.

Merci à tous pour votre enthousiasme dans les projets et activités proposés.

Rendez-vous la saison prochaine et bienvenue aux nouveaux adhérents qui souhaitent nous rejoindre.



Les Associations

ECHO ARDOISIEN

L'année musicale 2013 est très riche et chargée pour les musiciens de l'Écho.

Lors du traditionnel carnaval, les musiciens ont défilé au son des morceaux du carnet dans les rues de Saint-Julien-Montdenis le samedi 13 avril. Le thème de l'eau était à l'honneur et l'ensemble des musiciens étaient déguisés en marins.

Cette journée, qui s'est déroulée sous un soleil chaleureux, était sous le signe de la convivialité et a enchanté les petits et les grands.

Également, les musiciens furent invités par la commune de Saint-Etienne-de-Cuines pour

directeurs et sous directeurs des deux harmonies. La réunion de tous les musiciens sur scène fut impressionnante et le public a pu apprécier la diversité des morceaux interprétés.

Ce moment fut marqué par le partage et l'amitié et c'est toujours avec un immense plaisir que les musiciens de l'Écho accueillent leurs amis italiens. Au terme de cet échange pour l'année 2013, les musiciens de Saint-Julien-Montdenis se rendront en Italie pour fêter la Sainte-Cécile le samedi 23 novembre prochain et les quatre morceaux joués lors du concert de printemps seront à l'honneur.

Les musiciens ont également joué lors de la



défiler lors de leur carnaval le samedi 6 avril. Ce fut une journée agréable et chaleureuse.

Cette année 2013 est surtout marquée par les 50 ans d'amitié qui lient l'Écho Ardoisien et la Società Filarmonica di VillarFocchiardo (Italie). A cet effet, les deux orchestres se sont réunis le samedi 4 mai à la salle des fêtes de Saint-Julien-Montdenis afin de jouer pour le traditionnel concert de printemps.

Une répétition en commun avait été organisée le samedi 6 avril en Italie afin de mettre en place les différents morceaux qui seraient joués par les deux orchestres.

La prestation s'est déroulée en trois parties : la première fut interprétée par les musiciens de l'Écho, la deuxième par les musiciens de VillarFocchiardo et enfin, la troisième partie a réuni les deux orchestres sur scène pour quatre morceaux en commun et furent dirigés par les deux

cérémonie du 8 mai au Monument aux morts.

Les musiciens ont été invités afin de jouer lors de la cavalcade à Modane le dimanche 9 juin.

Musiquartiers se déroulera le samedi 29 juin : le départ se fera à Serpolière à 14 H et une liste des différents quartiers sera communiquée aux habitants de Saint-Julien-Montdenis pour le déroulement de cet après-midi musical.

L'harmonie reprendra ses activités lors de la fête patronale le week-end du 31 août. Les musiciens défilent dans les rues de Saint-Julien le samedi et joueront lors de l'apéritif offert par la municipalité le dimanche midi.

Les dates importantes à venir sont les **dimanche 3 novembre** pour le loto et **10 novembre** pour la vente des calendriers, le **lundi 11 novembre** pour la cérémonie au Monument aux morts, le **samedi 23 novembre** pour la Sainte-Cécile et le **dimanche 22 décembre** pour le concert de Noël.

Les associations

Chapelle de Grenis



En janvier notre association a tenu son assemblée générale. Nous avons reconduit dans leurs fonctions les membres sortants renouvelables et défini quelques projets concernant le hameau de Grenis. Les corvées de printemps seront consacrées comme toujours au débroussaillage et remise en état des chemins. Notre plus « gros » projet reste la réfection du « bachal » de la place, l'ancien ayant été rongé par les fourmis charpentières et donc détruit. Ce point

d'eau nous est cher puisque de mémoire personne ne se souvient de Grenis sans ce « bachal ».

- Nous avons aussi participé au carnaval de la Tirelire des Ecoles avec un char et un repas de fin de journée servi à la salle de la Croix des Têtes qui a permis de terminer la manifestation très convivialement.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que, n'étant pas des professionnels, nous réalisons à chacune de nos manifestations notre approvisionnement en fonction des inscriptions



et que toute inscription de dernière minute ou même sur place peut, malheureusement, malgré la marge prévue, nous amener à refuser des clients faute de quantité. Donc pensez à vous faire inscrire avant la date limite !!!

- **Le 21 avril** notre vente de tripes à la chaudière sur la place de la mairie a connu son succès habituel.

- Nous rappelons aussi que la fête à Grenis aura lieu le **28 juillet** (toujours sur inscription !) et la vente de boudin à la chaudière le **20 octobre**.

Les associations

Ciné-club Les Safraniers



Depuis le 05 février 2013 et le premier mardi de chaque mois, vous pouvez assister à une projection de films plus ou moins anciens qui se déroule à la salle des fêtes de l'espace culturel et sportif de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis à 20 heures. Elle est suivie d'un échange animé par Daniel Frison, analyste filmique.

Toute personne intéressée peut rejoindre l'association. Après une pause durant l'été les séances reprendront en septembre.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de Saint Julien Événement.

stjulien-evenement.fr

Club du jeudi



Par ces quelques lignes nous vous présentons notre programme pour l'année 2012/2013.

Cette année nous avons repris notre club un peu plus tard que d'habitude car nous nous sommes installés dans la nouvelle salle Joseph CHATEL, c'est une très belle salle, encore merci à la municipalité et aux employés communaux pour l'aide qu'ils nous apportent.

Voici notre programme

✿ **en décembre** : repas de Noël au restaurant du chemin de fer à Saint-Jean-de-Maurienne où 23 personnes ont fêté leur anniversaire.

✿ **en janvier** : notre thé dansant qui a été une belle réussite surtout dans une belle salle comme la salle de la Croix des Têtes mais le plus réussi a été la présence de notre maire, les personnes âgées ont été très touchées.

✿ **en février** : assemblée générale avec repas traiteur

✿ **fin février** : journée publicitaire avec repas et un

accordéoniste

✿ **en mars** : notre loto

✿ **avril** : sortie morue à Chignin

✿ **fin mai** : sortie friture à Aix-les-bains et le tour du lac d'Aix en petit train

✿ **mi-juin** : repas avec traiteur et animateur à la salle de la Croix Blanche

✿ fin de notre club et reprise en septembre mais tous les 15 jours rencontre avec jeu de cartes, scrabble et goûter. Cela donne un peu de réconfort aux personnes seules qui ont plaisir à se retrouver et à partager leurs petits soucis. Alors en tant que présidente je lance de nouveau un appel à tous ceux qui veulent venir nous rejoindre car la population vieillit et il faut assurer la relève. J'espère que notre programme vous a plu ; je vais conclure sur ces paroles : un poète a dit un jour :

« l'amitié, vous pouvez la cultiver même si vous n'êtes pas jardinier ».

la présidente Mme DALLA COSTA Danièle et tous les membres du Club



Les associations

St Julien evenement

FÊTE PATRONALE

La fête patronale aura lieu cette année les 31 août, 1er et 2 septembre.

Samedi 31 août :

- 21h : départ du local des pompiers pour le défilé aux flambeaux avec l'Echo ardoisier et les associations de Saint-Julien-Montdenis
 - 22h : feu d'artifice sur le stade des Bourguignons
- 23h00 : buvette et « Soirée Extra Bémol » dans le gymnase

Dimanche 2 septembre :

- 7h00 : début des inscriptions au trail de la Croix des Têtes
 - 8h30 : départ du trail
- 8h45 : départ de la marche sur le parcours de 5 km
 - 10h30 : départ des parcours enfants
 - 11h30 : remise des prix
- 12h00 : apéritif offert par la municipalité
 - 13h00 : repas

PROGRAMME

- 14h30 : spectacle des « Colporteurs de Rêves »

Concert de chansons illustrées et mises en scène par des passages théâtraux et de nombreux moments de jonglerie avec tout un panel d'accessoires : bâton du diable, raquette, balles, massues, jonglerie enflammée.

Farandoles, danses, participation des enfants et des adultes....

- de 15h30 à 17h00 : karaoké animé par « Soirée Extra Bémol »
- de 17h00 à 19h bal musette animé par « Soirée Extra Bémol »

Lundi 3 septembre :

concours de boules organisé par la Boule Ardoisière.

Réservation obligatoire des repas au plus tard le samedi 24 août soit :

- au cours de la permanence en mairie le samedi 24 août de 10h à 12h
 - par téléphone au 06 14 28 82 66
 - par mail : contact@stjulien-evenement.fr

Le repas sera préparé par THOMASSON TRAITEUR .

MENU Adulte : 12 €
Terrine de Savoie
aux myrtilles, condiments
Saumon sauce bleu
de Bonneval et taillons
Fromage
Paris Brest
café

MENU Enfant
-15 ans : 8 €

Emincé de volaille
Gratin dauphinois
Eclair au chocolat

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider au bon déroulement de ces journées et/ou pour rejoindre notre association.

Vous pouvez joindre Odile PIATON au 06 14 28 82 66 ou par mail contact@stjulien-evenement.fr

Trail de la Croix des Têtes

Parcours 14 km (522 m de dénivelé positif)

5 km et enfant

Tarifs : 12 € course seule

Gratuit pour les moins de 15 ans

22 € course + repas

NOUVEAU : MARCHE sur le parcours de 5 km, départ 8h45, inscription sur place
RENSEIGNEMENTS ET BULLETIN D'INSCRIPTION TELECHARGEABLE

www.stjulien-evenement.fr

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2013



Départ 8h30
Gymnase de la Croix des Têtes
Saint-Julien-Montdenis



Les associations

Club des sports

Une belle saison vient de s'achever avec des conditions d'enneigement exceptionnelles, malgré quelques blessures : Tom DANOFFRE s'est blessé à l'épaule qui a engendré 1 mois d'arrêt et Pierre POUPIN s'est ouvert la cuisse en début de saison il n'a donc presque pas skié de l'hiver. En ski de fond il y a également Mathis FAVIER qui a eu des petits problèmes de genoux en début de saison, mais cela ne l'a pas empêché de faire de très bons résultats durant l'hiver.

10 enfants à chaque entraînement.

En alpin, les différents groupes ont bien tourné, le groupe Grand Prix a réussi à remporter plusieurs challenges, ce qui est vraiment encourageant pour tous les coureurs, c'est une preuve de performance et de gros progrès. Le fait de remporter les challenges dans plusieurs stations est une grosse récompense. Charlène MAGNIN et Marine LECOMTE ont également fait une très belle saison, elles sont toutes les deux admises au district Maurienne pour l'hiver à venir et envisagent de



L'objectif cet hiver était de développer la **section fond** au sein de notre association.

Sabine PASQUIER s'est investie tout au long de la saison afin de faire découvrir le ski de fond et ses variantes aux jeunes compétiteurs. Elle a réussi à mettre en place un entraînement tous les samedis après-midi ainsi qu'une grosse partie des vacances scolaires, elle leur a fait découvrir le biathlon, le skating ainsi que l'alternatif. Certains des enfants ont même fait quelques courses, ils étaient tous enchantés et d'ailleurs revenaient à chaque entraînement. Mathis a apprécié être accompagné par les enfants, ils n'ont certes pas le même niveau que lui. Cela lui a permis de ne pas s'entraîner toujours seul. Nous avons réussi à avoir entre 7 et

rentrer au pôle espoir de Moûtiers.

Le groupe de Pierre, soit le groupe des moyens a beaucoup progressé, Pauline MAGNIN a fait 9ème aux Coqs d'Or ce qui est très encourageant pour la suite. Ce résultat peut tirer les autres enfants du groupe vers le haut.

Le groupe de Marjorie a fait son petit bonhomme de chemin. Certains enfants ont encore un peu de mal à se lâcher complètement en course, tout le monde n'a pas eu de très bons résultats, mais il ne faut pas qu'ils perdent espoir ce n'est que leurs débuts.

Les associations

L'hiver a été très chargé en événements, avec les différentes courses que nous avons organisées tous les week-ends ou presque. Nous avons également reconduit notre **montée sèche** qui s'est déroulée le 06 Février dans le vent, la neige et le froid. Les coureurs ont été nombreux (43) à braver la tempête et la route en mauvaises conditions. Merci à eux de s'être déplacés. Un autre événement phare le **loto** qui a plutôt bien fonctionné dans la nouvelle salle de Saint-Julien. Et enfin notre traditionnel **Grand Prix de Printemps** qui a eu moins de succès que d'habitude mais c'est cependant une tendance qui se généralise sur toute la Maurienne. Ces événements ne pourraient pas être organisés

sans tous les parents bénévoles qui sont présents tous les week-ends. Un grand Merci à tous.

Nos trois athlètes Alexandre PASQUIER en ski alpin, Pierre GUEDON et Louis DESCHAMPS en ski de fond sont des exemples pour nos futurs champions. Ils nous prouvent tout au long de l'année que le sport de haut niveau est une motivation accessible à tous ceux qui cultivent la passion du ski, passion qui fait vivre **le Club des Sports de Montricher**.

N'hésitez pas à consulter tous les résultats et toute l'actualité du club sur notre site internet www.clubdessportsleskarellis.e-monsite.com



**Club des Sports
Montricher Albanne Les Karellis
Le Forum
73870 Les Karellis**

**Tel : 04 79 59 51 91
Fax : 04 79 59 50 42**

Président : Laure PASQUIER
pasquier.laure@gmail.com
Trésorière : Chantal PASQUIER
Secrétaire : Sylvain LECOMTE

Les associations

La FNATH



- Vous êtes victime d'un accident de travail
- Atteint d'une maladie professionnelle
- Licencié pour inaptitude
- Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel
- Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à Saint-Jean-de-Maurienne, salle Louis Armand le 2ème vendredi de chaque mois de 9h15 à 10h30
Pour tous renseignements contacter M. Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30 ou Marc RAVIER au 04 79 59 61 36.

Tirelire des ecoles

Bilan de l'année 2012-2013 : pour la première fois, la Tirelire des Ecoles a organisé un vide-armoire des enfants le 25 novembre dernier et les membres se sont découvert « acteurs » lors du spectacle de Noël, le 16 décembre, intitulé « l'atelier du Père Noël ». Nous avons aussi continué dans la tradition les deux tombolas annuelles. Nous avons encore sollicité les associations de St Julien pour participer au carnaval le 13 avril, et nous les remercions sincèrement. Les dessins affichés, lors du spectacle de Noël et du carnaval, sont réalisés par les enfants de la maternelle. La Tirelire a financé des sorties pour les enfants des deux écoles ainsi que des achats de diverses fournitures en maternelle. Comme toutes les années, les élèves de CM2, passant en 6ème, ont été récompensés. La Tirelire des Ecoles remercie tous les parents qui contribuent au bon fonctionnement de cette association, que vous soyez membres ou non de l'association. Nous vous attendons nombreux dès la rentrée scolaire. Merci à toutes et à tous.

*Dominique HERMES,
Présidente de la Tirelire des Ecoles*



AFP

La première assemblée générale de l'AFP de St-Julien a rassemblé plus de 50 propriétaires le vendredi 5 avril 2013 dans la salle du conseil en mairie. Plus nombreux encore furent les propriétaires ayant tenu à se faire représenter. C'est un signe fort de l'intérêt des propriétaires pour le projet de l'AFP. Un diaporama y présenta les réalisations depuis 2011, en particulier le chantier de défrichage sur La Maladière-Le Claret et la rive gauche du ruisseau de Claret sous Serpolière-Le Crozat. À ce propos une habitante se félicitait de ce défrichage, avec un seul regret: "que ma maman ne puisse pas voir ce beau travail".

Pour l'avenir, nous pourrions diffuser une information plus régulière à un nombre plus grand de propriétaires car notre fichier d'adresses électroniques s'enrichit.

Pour tout contact : michel.buffard73@orange.fr au : 06 30 38 45 16

Les écoles élémentaires

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a occupé plus d'une fois la une des journaux cet hiver.

La municipalité, après avoir consulté les enseignants, a fait le choix de demander le report de la réforme à la rentrée 2014-2015, espérant que cette loi perfectible sera amendée d'ici là.

Prévention routière

L'école élémentaire a dans ses missions de donner une première éducation routière.

A Saint-Julien, grâce à la mobilisation des parents et de la Commune, tous les élèves du CP au CM2 peuvent s'entraîner durant une semaine sur des ateliers routiers et des ateliers d'habileté motrice. Cette année, les élèves mettront en pratique leurs savoirs lors de sorties à vélo, notamment lors d'une randonnée cycliste le 4 juin entre le lac des Hurtières et celui de St Rémy de Maurienne.

Activités sportives

Cette année, quatre classes ont intégré le Plan Glisse organisé par la Communauté de Communes et ont pu aller skier aux Karellis quatre journées consécutives.

Le plan Glisse nous a permis d'une part de bénéficier de bénévoles pour encadrer les groupes, et nous les remercions, et d'autre part de pratiquer le ski alpin gratuitement grâce aux écoles de ski qui mettent à disposition un moniteur par classe, aux loueurs et aux remontées mécaniques, le transport étant financé par la commune.

Le 5 avril, pour clore la saison, était organisée une rencontre inter-écoles à St Sorlin d'Arves et, récompense suprême, les élèves de Saint-Julien-Montdenis ont remporté le trophée du Plan Glisse 2013.

Activités culturelles

Cette année, nous avons souhaité continuer à enrichir le parcours culturel des élèves.

Alors que certains élèves ont participé au programme national « École et cinéma », d'autres ont collaboré à des projets territoriaux :

◆ les élèves de Mme Reynaud et de Mme Bernard

ont participé à la représentation de l'opéra de « Carmen » de Bizet avec l'ensemble « Du bout des doigts », après un travail avec Mme Aude Féaz de l'école de musique de Saint-Julien-Montdenis. Cette rencontre et cette participation à un spectacle professionnel ont été très enrichissantes.

◆ Les élèves de Mme Ambrosetto ont travaillé avec les danseurs de la compagnie « le Cil du Loup » en résidence sur le territoire de la Maurienne et ont participé à un bal moderne le dimanche 26 mai à Argentine.





L'année a commencé sur les chapeaux de roue dans votre bibliothèque !

● L'hiver en images

Du 7 janvier au 4 février, la bibliothèque a accueilli une exposition sur l'hiver autrefois. Des affiches retraçant les débuts des stations de ski, des caméras ainsi que des livres et des DVD ont été mis en avant.

Ce fût également l'occasion de se retrouver à la salle Diamant de l'espace de la Croix des Têtes pour une séance de projection de films d'époque. Nombreux ont été les curieux à braver en ce vendredi soir le froid et la neige pour venir à notre rencontre et nous les en remercions.



● Le mois de la langue française



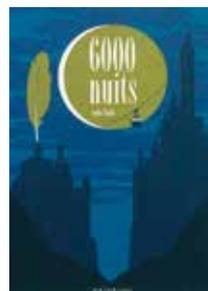
A la bibliothèque, la semaine de la langue française et de la francophonie s'est transformée en un mois dédié à la langue de Molière. L'exposition « Dis-moi dix mots » a permis un travail et des productions de textes en partenariat avec les écoles de la commune. Tous les enfants y participant ont manié avec brio les dix mots tantôt pour les illustrer, tantôt pour produire des textes poétiques,

● Prix AlTerre Ado :

Le samedi 13 avril 2013 au Palais des Congrès d'Aix-Les-Bains une après-midi festive, organisée par Savoiebiblio, a été l'occasion pour 300 collégiens et leurs accompagnateurs de participer à un grand jeu, un temps d'échange et une séance de dédicaces avec les auteurs du prix AlTerre Ado (3 sur les 6 auteurs étaient présents), suivis par un spectacle de la compagnie Takamouv composé de 10 danseurs qui nous ont présenté une remarquable chorégraphie de hip hop.

Ce fut une journée vraiment magique pour tous, à l'issue de laquelle un livre du prix a été offert à chaque collégien présent. Vivement le prochain forum AlTerre Ado !

Le prix cette année a été décerné à André BORBE pour son roman « 6000 nuits ».



Bibliothèque

● Accueil de classe :

Depuis le début de l'année les classes de grande et moyenne section de la maternelle viennent nous rendre visite une fois par mois. C'est l'occasion pour nous tous de partager un moment de lecture, faire des petits jeux autour du livre. A l'issue de la séance chacun repart avec un livre qui sera lu en classe.

● Et ce n'est pas fini !

● Prix Rosine Perrier 2013 :



Depuis le 15 avril, vous pouvez découvrir la sélection du prix Rosine Perrier 2013. Cette année le thème retenu est : « Des récits d'aventures humaines ». Les douze ouvrages ont tous des sujets et des styles d'écritures très différents : nul doute que vous y trouverez votre bonheur ! Vous avez jusqu'au 30 août pour donner votre avis et peut-être élire le lauréat 2013.



● Opérations premières pages 2013

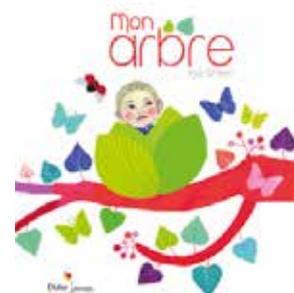
Cette année encore, la Caf de la Savoie invite les tout-petits et leurs parents à venir à la rencontre des bibliothèques en offrant un livre comme cadeau de naissance.

Cette année, il s'agit de « Mon arbre » de Ilya GREEN

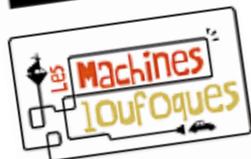
A cette occasion la bibliothèque proposera deux animations :

Le lundi 3 juin à partir de 16h30 au square d'Italie, nous serons présents avec des livres et des histoires à vous raconter.

A cette occasion, l'animatrice enfance de l'ACA sera présente pour permettre un temps d'échange.



Le samedi 14 septembre à 10h à la bibliothèque un spectacle pour enfant par Yannim & Coe « un arbre et une marionnette ».



● « Les machines loufoques »

Elles seront parmi nous du 10 juin au 10 juillet.

Venez découvrir des machines imaginées par des enfants et mises en images par des illustrateurs.

**Nous vous souhaitons un bon été à tous.
Horaire d'été juillet-août le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30**

Infos pratiques :

Entrée libre et Gratuite
Horaire d'ouverture au public :
Lundi 16h30 à 19h
Mercredi 9h30 à 11h30 – 16h30 à 18h30
Prêt : 4 livres et 3 revues - Durée : 3 semaines
Adhésion : Gratuit jusqu'à 18 ans
Adulte et famille : 10€ par an

1858, Une nouvelle construction s'impose : la mairie-école

En 1858, un nouveau quartier apparaît le long de la route nationale 6, c'est le « Petit Saint-Julien » (plan bulletin n° 23 juillet 2010). La population atteint alors 966 habitants. Au Bourg, la mairie est vétuste, insalubre et humide et les écoles de garçons et de filles sont installées dans des locaux appartenant à la Fabrique (biens et revenus d'une paroisse et organisme chargé

choix :

« Parce qu'il est suffisamment grand pour aménager de chaque côté du bâtiment à construire une rue qui assainirait ce quartier et contribuerait à la décoration et à l'embellissement de la localité en mettant à découvert la façade de l'église toute neuve et qui est presque entièrement masquée parce qu'étant situé à peu près au centre du bourg

il est commodément à la portée de tout le monde, et sa proximité de l'église le rend favorable aux enfants pour se rendre aux catéchismes et aux exercices religieux ... ».

L'architecte Duverney est chargé d'établir le projet qui est approuvé en août 1862 par l'inspecteur d'académie.

La commune doit acheter des bâtiments qui appartiennent à Cyprien Place pour 4 341 F, à son fils Isidore pour 2 043 F et à Antoinette Féaz veuve Jacob pour 1 500 F.

Le 31 janvier 1863, l'entrepreneur Jean Fortuné est déclaré adjudicataire.

Les habitants consentent des prestations en nature



Conseil général de Savoie, Archives départementales [2O 2554]

de les gérer). D'autre part, la municipalité est dans l'obligation de fournir à l'instituteur et à l'institutrice un logement convenable qu'elle ne peut se procurer que par des locations qui lui occasionnent des frais importants. Les écoles du centre deviennent annuelles en 1860. Aussi dès 1861, la municipalité envisage la construction d'un bâtiment qui abriterait la mairie, la classe des garçons, celle des filles et les logements des enseignants.

L'emplacement choisi est situé au centre du village, sur la rue principale. La délibération du 19 décembre 1861 expose les motifs qui ont guidé ce

pour 3 358 F. La commune fournit le bois, bois de sapin pour la charpente, de mélèze pour les planchers et autres bois pour les échafaudages, soit 69 m3 pour 2 430 F. La forêt étant en partie indivise avec Montdenis, l'inspecteur des forêts autorise la délivrance du bois, à charge pour la commune de Saint-Julien de verser à la caisse du receveur municipal de Montdenis la somme de 236 F. Malgré les efforts consentis et la subvention de 7 000 F obtenue de l'Etat, la commune doit contracter un emprunt de 13 000 F auprès du Crédit Foncier pour régler la différence.

Centrale Hydraulique de Saint-Julien-Montdenis



Centrale Hydraulique

Depuis le 15 Avril 2013, la centrale de Saint-Julien-Montdenis est en service. A ce jour, elle a déjà produit plus de 2 GWh ce qui correspond à plus de 25% des besoins en électricité de la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Actuellement, le réseau électrique de Saint-Julien-Montdenis est excédentaire, c'est-à-dire que nous produisons plus d'électricité que nous en consommons (100% de l'électricité consommée par les habitants de Saint-Julien-Montdenis est issu d'énergie verte (hydraulique et/ou photovoltaïque)).

Les travaux de remise en état se poursuivent le long de la conduite forcée.

Les travaux d'alimentation des canaux d'irrigation rive droite et rive gauche sont achevés. Le canal de restitution dispose de deux vannes permettant d'alimenter ces canaux. Ces vannes sont mises à la disposition de la commune ou des associations en charge de la gestion de l'irrigation.

Petit rappel concernant les caractéristiques de l'installation :

L'ouvrage est composé de deux prises d'eau (une sur la Biélère et l'autre sur le torrent du Saint-Julien), d'un dessableur, d'une chambre de mise en charge, d'une conduite forcée et d'un bâtiment usine contenant la turbine.



Prise d'eau sur le torrent du Saint-Julien

Les débits de la Biélère sont récupérés à l'intersection de la Biélère avec la route forestière reliant Montdenis et Tourmentier. Les débits de la Biélère se mélangent à ceux du ruisseau de Saint-Julien directement dans le dessableur.



Dessableur et Chambre de mise en charge

La prise d'eau principale est équipée de grosses grilles afin de résister aux laves torrentielles. Elles sont conçues pour résister à une charge de 20 tonnes sur deux barreaux espacés de 2,5 cm (pour information, les grilles pèsent 17 tonnes). Sous ces grilles, des grilles COANDA ont été installées afin de filtrer les plus petites particules (l'espacement des grilles est de 1mm).

L'eau est captée au fond d'une fosse et est dirigée vers le dessableur.

Le dessableur est nécessaire pour faire décanter les particules en suspension, protéger la conduite forcée et la turbine de l'abrasion due à une eau chargée en particules solides.

Le dessableur, de dimensions 2,3 m x 1,8 m x 19,5 m, est enterré dans la berge rive droite du ruisseau de Saint-Julien.

Le dessableur est équipé d'une vanne de chasse et d'un canal de purge qui permet de rendre régulièrement au cours d'eau les particules décantées. Cette manœuvre se fera manuellement mais cette vanne peut s'ouvrir de façon automatique en cas de problème important et grave sur les installations. Des panneaux de mise en garde seront mis en place autour de nos installations et tout le long du cours d'eau jusqu'à

l'Arc pour mettre en garde la population sur des risques de la montée des eaux même par beau temps.



En Rouge : Alternateur de 3100kw

La conduite forcée de 600 mm de diamètre et de 3 650 m de long conduit les débits prélevés de la prise d'eau jusqu'à la centrale.

La conduite, en fonte et en acier, est enterrée sur la totalité de son linéaire, sous 80 cm de terrain minimum.

L'unique passage en aérien correspond à la traversée du torrent de Saint-Julien.

La conduite est protégée contre les coups de bélier, causes principales de rupture, à la fois par son dimensionnement et par trois soupapes de surpression. A l'amont, elle est équipée de capteurs qui détectent instantanément la sur vitesse de

l'écoulement induite par la rupture de la conduite et déclenche la fermeture de la vanne de tête et l'arrêt de la centrale.

La centrale est implantée à l'extrémité amont du village de Saint-Julien-Montdenis, en rive gauche de la rivière, à proximité d'un réservoir d'eau potable (derrière le service technique municipal).

La centrale, de dimensions 11,4 m x 9,4 m, abrite un groupe type Pelton à axe horizontal composé de 2 injecteurs.

La centrale dispose d'un injecteur supplémentaire afin d'alimenter en eau les canaux d'irrigation lorsque la centrale ne tourne pas.

Un canal de fuite depuis la sortie de la turbine jusqu'à la rivière permet la restitution des débits turbinés.



Vanne de Pied et les deux injecteurs

Caractéristiques générales de l'aménagement

Les caractéristiques principales de l'aménagement sont :

Cote de retenue normale : 1 259,30 m NGF (Prise d'eau située au niveau du ravin des moulins)

Cote de restitution : 694,50 m NGF (Centrale située derrière le service technique de la commune)

Hauteur de chute brute : 564,8 m

Débit d'équipement : 670 l/s

Puissance maximale brute : 3 710 kW

Puissance nette : 3 100 kW

Productible annuel 11,3 GWh (1,5 fois la consommation de Saint-Julien-Montdenis)

Injecteur Canaux d'irrigation



Roue Pelton



Les Ombrières

Ombrières photovoltaïques

SOREA et sa filiale de développement de projets photovoltaïques **SUNALP** développent en partenariat avec la commune de **SAINT-JULIEN-MONTDENIS** un nouveau projet photovoltaïque ambitieux.

Ces trois ombrières photovoltaïques **qui seront réalisées** cet été permettront de

réaliser 78 places **de stationnement couvertes à proximité** de l'espace Croix des Têtes.

Chaque ombrière sera constituée de 198 modules photovoltaïques de 250Wc de puissance unitaire, soit un total de 148,5kWc.



La zone ainsi constituée de ces structures permettra une production d'électricité verte de 155 MWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de **78 habitants**.

Ce projet se veut démonstratif car il sera lié à un ensemble de batteries permettant de stocker

l'énergie produite dans la journée afin de l'injecter le soir sur le réseau, lors des périodes de plus fortes demandes en électricité. Ce projet, élu par la région Rhône-Alpes dans le cadre des appels à projets pilote, permettra un test grandeur nature de l'évolution future des réseaux d'électricité, intégrant donc des batteries ou autres moyens de stockage.

Entièrement financé
par **SUNALP**
et une subvention de
la région
Rhône-Alpes
cet équipement
deviendra ensuite
propriété de la
commune après
amortissement
(30 ans)



Nouvelles entreprises



**Spécialisé en projet
de réhabilitation
et d'aménagement intérieur**

Peinture et décoration
Revêtements de sol pvc
Ravalement de façade
Moquette - Parquet
Carrelage - Falence
Pose de lames et dalles pvc et moquettes
Coordination des métiers de plomberie, électricité, menuiserie.
Prise en charge des dégâts des eaux.

OUVERTURE DANS LE HAMEAU DE SERPOLIERE DU RESTAURANT « LE PIMPIOLET » depuis le 15 juin.

Venez découvrir une cuisine des terroirs
d'ici et d'ailleurs autour d'un menu mijoté
au gré des saisons.

Ouvert toute l'année :

- vendredi soir
- samedi soir
- dimanche midi et soir,
l'après-midi crêpes, glaces.....
- en semaine sur réservation
- repas de fêtes sur demande

Tél : 04 79 59 67 48 ou 06 62 18 67 48



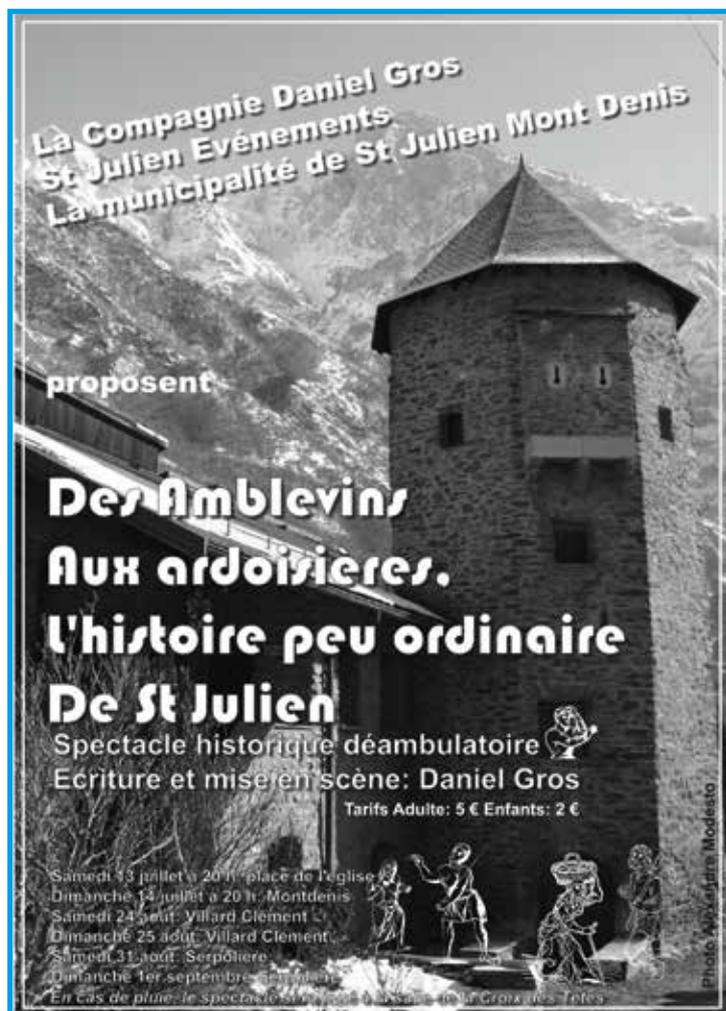
Emploi jeunes

Ce samedi 9 juin, ont été reçus en mairie les jeunes qui vont travailler à la commune cet été pour signer leur contrat de travail et recevoir quelques consignes de sécurité.

Cette année ils seront moins nombreux (seuls les jeunes de 17 ans ont été retenus) afin qu'ils soient mieux encadrés par les agents techniques pour que ce soit une vraie découverte du monde du travail.



Le spectacle : des amblevins aux ardoisières ou : Si St Julien m'était conté....



Ecrit et mis en scène par **Daniel GROS**, ce spectacle met en scène une dizaine de comédiens locaux et autant de choristes et se présentera en 2 parties :

La première sur St-Julien et Montdenis se veut historico-comique avec cependant de vraies références historiques puisées auprès de notre inaltérable historien : Pierre Dompnier.

La deuxième partie, plus sensible, fera allusion à ce patrimoine industriel qui a marqué notre commune pendant des siècles : les ardoisières. (Là aussi, nous avons pris référence auprès de personnes grandement compétentes : Edmond, André et Alice Miletto et Edmond Abaccucio). Comme pour le spectacle sur l'aluminium en Maurienne joué la saison passée, on vous promet de la bonne humeur et de la convivialité tout en espérant parfois vous émouvoir.

Comité de jumelage

Dès à présent réservez votre dimanche 22 septembre 2013, le comité vous propose une journée pour découvrir le Lac Majeur et une ballade en bateau vers les Iles Boromées.

Plus de détails vous seront donnés à la fin de l'été.



La CCCM vous propose une nouvelle ligne de bus



Desserte du Lac de Villargondran

Ligne 4

A compter du samedi 29/06/2013

Jusqu'au jeudi 29/08/2013

	ALLER	ALLER	RETOUR	RETOUR	RETOUR
Fodéré	12:05	14:50	15:38	16:58	19:08
Cathédrale	12:07	14:52			
Forum			15:36	16:56	19:06
Gares	12:09	14:54	15:34	16:54	19:04
Giratoire Gerlotto	12:11	14:56	15:32	16:52	19:02
Giratoire Fodéré	12:12	14:57	15:31	16:51	19:01
Combe Paillarde	12:13	14:58	15:30	16:50	19:00
Maurienne Expansion	12:14	14:59	15:29	16:49	18:59
Plan de l'Amoudon	12:19	15:04	15:24	16:44	18:54
Amandiers	12:22	15:07	15:21	16:41	18:51
Chapelle des Resses (*)	12:28	15:13	15:15	16:35	18:45

(*) LAC DE VILLARGONDRAN



Appel à tous les photographes

Nous souhaitons illustrer le nouveau plan de la commune (en cours de réalisation) de photos des différents sites ou paysages de Saint-Julien-Montdenis.

Pour plus d'information adressez-vous à Mme CHOMAZ ou M. Marc TOURNABIEN.

Information : 2 défibrillateurs viennent d'être installés sur la commune : un en mairie et l'autre à l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes.

Horaires d'ouverture de la mairie durant l'été

Pas de changement pour les jours de semaine Fermeture les samedis 6 et 20 juillet , 3 et 17 août



Manifestations prévues au 2ème semestre 2013

31 août/1er et 2 septembre :
fête patronale

25 septembre : don du sang

6 octobre : repas des aînés

11/12/13 octobre :
salon de l'habitat

2 novembre : loto de l'Echo Ardoisier

24 novembre : vide armoire organisé
par la Tirelire des Ecoles

21 décembre : concert de Noël de
l'Echo Ardoisier

15 février 2014 :
concert de l'Orchestre
des pays de Savoie